

Programme de Formation

BS / BE Manœuvre (opérations d'ordre électrique simples – domaine Basse Tension BT)

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne non électricienne amenée à :

- Réaliser des **manœuvres électriques** (BE Manoeuvre).
- Effectuer des **interventions élémentaires** de remplacement à l'identique (BS).



Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques et adopter les comportements de prévention adaptés.
- Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510.
- Réaliser des interventions élémentaires en sécurité (remplacement ou raccordement – BS).
- Effectuer des manœuvres d'exploitation sur des installations basse tension (BE Manoeuvre).
- Respecter les limites de son habilitation et les procédures internes de sécurité.



Description

La formation Habilitation Électrique BS / BE Manoeuvre a pour objectif d'amener les participants non électriciens à intervenir en sécurité sur ou à proximité d'installations électriques basse tension, conformément à la norme NF C 18-510 et au Code du Travail.

Elle s'inscrit dans une démarche de prévention et de responsabilisation du personnel amené à réaliser des interventions élémentaires ou des manœuvres simples en environnement électrique.

1. Introduction au risque électrique

- Sensibilisation aux dangers du courant électrique : électrisation, électrocution, brûlure, incendie.
- Principes fondamentaux de l'électricité : tension, courant, résistance, puissance.
- Analyse des accidents électriques et retours d'expérience.

2. Environnement et cadre réglementaire

- Définition des zones d'environnement (domaine de tension, distances de sécurité).
- Responsabilités et rôle de l'employeur, du chargé d'exploitation et du personnel habilité.
- Symboles et terminologie des habilitations électriques selon la NF C 18-510.

3. Mesures de prévention et conduite à tenir

- Évaluation du risque et choix des protections collectives et individuelles.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident électrique.
- Application des prescriptions de sécurité sur poste de travail.

4. Interventions élémentaires – niveau BS

- Analyser les risques liés à l'intervention.
- Appliquer les mesures de prévention : consignation, mise hors tension, vérification d'absence de tension (VAT).
- Réaliser un remplacement à l'identique (lampe, fusible, prise, interrupteur).

- Procédure de raccordement et remise sous tension.
- Traçabilité via les documents de travail et autorisations.

5. Manœuvres d'exploitation – niveau BE Manœuvre

- Identifier les opérations à effectuer sur des installations électriques BT.
- Mettre en œuvre les instructions spécifiques de manœuvre en lien avec le chargé d'exploitation.
- Utiliser les documents de consignation et vérifier les conditions de sécurité.
- Respecter les procédures de transmission et de compte rendu.

6. Validation et habilitation

- Évaluation théorique (QCM) et pratique (mise en situation).
- Analyse des résultats, corrections individualisées.
- Bilan de fin de formation et recommandations à l'employeur pour délivrance du titre d'habilitation.

La formation combine apports théoriques, démonstrations et exercices pratiques pour favoriser la compréhension et la mise en œuvre des consignes de sécurité. Elle permet au stagiaire de devenir acteur de sa propre sécurité et de contribuer à la prévention du risque électrique au sein de son entreprise.



Prérequis

- Être reconnu **apte médicalement** au poste concerné.
- **BS** : disposer de connaissances de base en électricité.
- **BE Manoeuvre** : aucune connaissance préalable requise.



Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel, alternant apports théoriques et mises en pratique.
- Études de cas et exercices d'application en conditions proches du réel.
- Échanges d'expériences et corrections collectives animés par le formateur.



Moyens et supports pédagogiques

- Matériel pédagogique conforme à la norme NF C 18-510 : coffrets électriques, dispositifs de consignation, EPI, instruments de mesure.
- Salle équipée (vidéoprojecteur, supports illustrés).
- Documentation réglementaire et supports de formation remis à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

- **Évaluation théorique** : QCM (15 questions minimum).
- **Évaluation pratique** : mise en situation d'intervention réelle (tolérance : 2 erreurs mineures maximum, aucune erreur majeure).
- **Validation** : attestation de formation remise au stagiaire. L'employeur délivre ensuite le **titre d'habilitation électrique** correspondant (BS et/ou BE).
- Feuille d'émargement, évaluation de satisfaction à chaud et à froid, attestation individuelle de fin de formation.



Informations sur l'admission

Analyse du besoin

Un premier contact (téléphone, mail ou entretien) permet d'identifier les attentes, le poste occupé et les habilitations visées.

Vérification des prérequis

Un entretien ou un questionnaire d'auto-positionnement évalue les acquis afin d'adapter, si besoin, le contenu et la durée de la formation.

Validation de l'inscription

Après accord, la convention ou le contrat est signé.

Une convocation précise ensuite les modalités pratiques (dates, lieu, horaires, accès, contacts).



Informations sur l'accessibilité

SPF – Secourisme Prévention Formation s'engage à garantir l'accès de ses formations à toute personne, sans discrimination, conformément aux exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi) et à la réglementation relative à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées.


Nos dispositifs pédagogiques, matériels et organisationnels peuvent être adaptés aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap, afin de leur permettre un apprentissage optimal.

Mesures d'adaptation possibles :

- Ajustement du parcours de formation (rythme, durée, modalités pédagogiques en présentiel, distanciel ou e-learning).
- Mise à disposition de supports pédagogiques accessibles (gros caractères, documents numériques compatibles avec lecteurs d'écran, sous-titres pour contenus audiovisuels).
- Locaux conformes aux normes ERP : rampes d'accès, sanitaires adaptés, ascenseurs selon les sites.
- Formateurs sensibilisés à l'accueil et à l'accompagnement des publics en situation de handicap.
- Évaluation préalable des besoins pour définir les aménagements nécessaires avant le démarrage de la formation.

Accompagnement et contact :

Notre référent handicap reste disponible pour étudier toute demande d'adaptation et coordonner les aménagements nécessaires tout au long du parcours de formation.

 01 70 68 85 38

 spfformation@gmail.com

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, dans la limite des possibilités techniques et pédagogiques. Chaque situation fait l'objet d'un accompagnement individualisé.